

MOTION

Nous, représentants du personnel enseignant et agent de service réunis ce jour en Conseil d'établissement extraordinaire, nous opposons fermement à la suppression du support budgétaire de résident au Collège Honoré de Balzac et demandons à l'administration de revenir sur sa décision au vu des raisons énoncées ci-dessous :

- Faible taux d'encadrement de titulaire sur tout le GSU (taux le plus bas du pôle de Rabat).
- Mise en œuvre de la réforme du collège et du brevet qui nécessite un personnel expérimenté dans une matière aussi fondamentale que le français.
- Difficulté d'accompagnement et de formation du personnel contrat local qui serait recruté sur le poste.
- Difficulté de recrutement sur Kénitra.

Fait à Kénitra le 27 janvier 2015

Fathi BEY

Souad EL ASRI

Chantal EL HARRAK

Mohamed HMIMID

Michel TRAN